

**Annexe 1 : Organisation des épreuves anticipées de français
Calendrier 2022 - Récapitulatif des différentes phases**

Date / échéance / créneau	Etape
Lundi 9 mai	Transmission par courriel par les services académiques à tous les établissements des tableaux d'affectation des candidats de chaque division par jury avec indication du nombre d'exemplaires de récapitulatifs à fournir
Au plus tard le lundi 16 mai	Les chefs d'établissement indiquent à leurs enseignants le nombre d'exemplaires de récapitulatifs nécessaires en fonction du nombre de jurys.
Mardi 24 mai	Dépôt par les professeurs sur Filesender , à l'attention de leur chef d'établissement, des récapitulatifs des lectures et activités de leurs élèves ainsi que de l'intégralité des textes étudiés (1 seul document pdf. par jury : Etab/Division/Jury)
Lundi 30 mai	Dépôt par les chefs d'établissement sur Filesender , à l'attention des centres d'épreuves orales, des récapitulatifs classés par jury
A partir du mercredi 1^{er} juin	Transmission par courriel par les services académiques à l'attention des chefs de centre des tableaux d'affectation des candidats par jury et des examinateurs avec indication de leur établissement d'exercice pour transmission des récapitulatifs
Au plus tard jeudi 9 juin à 17h	Dépôt par les centres d'épreuves orales sur Filesender , à l'attention des établissements d'exercice des examinateurs, des récapitulatifs par jury (1 seul document pdf. au nom du jury) Les examinateurs prennent connaissance sur Filesender des récapitulatifs qui leur sont attribués.
Jeudi 16 juin 14h – 18h	Épreuve écrite
Vendredi 17 juin à 14h	Phase d'entente (réunion) : IA-IPR + professeurs coordonnateurs
Vendredi 17 juin - 17h	Date butoir de numérisation des copies
Lundi 20 juin à 9h	Phase d'entente (visio-conférences) : IA-IPR + coordonnateurs + correcteurs
Lundi 20 juin à 14h	Début des corrections
L. 27, Mar. 28, J. 30 juin V. 1^{er} et L. 4 juillet	Épreuves orales Entente préalable le lundi 27 juin de 8h à 9h Entente intermédiaire : mardi 28 juin de 13h30 à 14h30
Mardi 5 juillet à 12h	Date butoir de saisie des notes des épreuves écrites et des épreuves orales
Mercredi 6 juillet à 9h	Phase d'harmonisation dans Santorin : IA-IPR + professeurs coordonnateurs
Lundi 11 juillet à 14h	Publication des résultats des épreuves anticipées de français